



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lieux de permanence en présentiel du CIDFF de Longwy

Il fonctionne avec trois Juristes et une secrétaire. Le Service d'Aide aux Victimes fonctionne avec trois Juristes, quatre psychologues et une secrétaire. Des permanences d'aide aux victimes et d'accès au droit ont lieu dans différentes municipalités, elles permettent de réorienter les victimes :

Au CIDFF Maison des services du Grand Longwy - LONGWY-HAUT L'accueil a lieu sans rendez-vous, du lundi au vendredi, Les entretiens ont lieu du lundi au jeudi sur rendez-vous Le lundi de 13h30 à 16h00 sans rendez-vous Le vendredi toute la journée sans rendez-vous

TRIBUNAL JUDICIAIRE 4 Rue Maréchal Foch - 54150 BRIEY Sans rendez-vous pour les victimes d'infractions pénales, sur rendez-vous pour toute autre question juridique Le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, les 1er et 3ème mardis du mois de 13h30 à 16h30, les 1er et 3ème mercredis du mois de 8h30 à 12h00, les jeudis de 13h30 à 16h30, les 1er et 3ème vendredis du mois de 13h30 à 16h30.

MISSION LOCALE DES PAYS DE BRIEY 40 Rue Carnot - 54150 Val de Briey.
Sans rendez-vous. Permanence proposée environ 1 fois par mois (après un atelier égalité réalisé par le CIDFF), suite à l'interpellation de la Mission Locale s'agissant de l'augmentation des situations de violences intrafamiliales dénoncées par les jeunes.

HEMOCOURT U.L.M.J.C - Cours des Pompiers 2 rue du Haut-Soulieu 54310 HEMOCOURT
Les 1er et 3ème vendredis après-midi de 13h30 à 16h00.

JARNY - Mairie - CIAS Espace Gilbert Schwartz 54800 JARNY
1er et 3ème jeudis du mois de 9h00 à 12h00.

CONFLANS - Mairie - Place Aristide Briand 54800 CONFLANS
2ème et 4ème jeudis du mois de 9h00 à 12h00

JOEUF - Association PIMMS - Rue de la gare 54240 JOEUF
2ème 3ème et 4ème vendredis du mois de 9h00 à 12h00

LONGUYON – Maison des Solidarités Impasse des Marronniers - 54360 LONGUYON
1er et 3ème lundis du mois de 9h00 à 12h00

MONT-SAINT-MARTIN - Mairie - 1 bd du 8 mai 1945 54350 - MONT-ST-MARTIN
2ème mardi du mois de 13h30 à 16 h00

VILLERUPT – Maison des Solidarités –2 avenue Albert Lebrun - 54190 VILLERUPT
2ème , 3ème et 4ème mercredis du mois de 9h00 à 12h00.

PIENNES – Mairie 2 Rue du Colonel Fabien - 54490 Piennes
2ème mardi du mois de 9h00 à 12h00

A la MAISON DU DÉPARTEMENT de LONGWY-BAS Avenue de Lattre de Tassigny 54400 LONGWY
Jeudi après-midi de 14h00 à 16h30, sauf le dernier jeudi du mois.

COMMISSARIAT DE POLICE DE MONT SAINT MARTIN Permanence d'aide aux victimes
Jeudi matin de 9h00 à 12h00.

GENDARMERIE DE TRIEUX Permanence d'aide aux victimes

Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 14h00 à 16h30

GENDARMERIE DE LONGUYON Permanence d'aide aux victimes

Le 4ème mardi du mois de 14h00 à 16h30

La présence en gendarmerie présente l'avantage d'une prise en charge immédiate.